



NATIONAL
POLICE
FEDERATION

FÉDÉRATION
DE LA POLICE
NATIONALE

PRÉSENTATION PRÉBUDGÉTAIRE DE 2021-2022 AU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

FÉVRIER 2021



Personne-ressource de la FPN :

Sarah Nolan | Directrice des relations gouvernementales | snolan@npf-fpn.com

Introduction

À propos de la FPN

La Fédération de la police nationale (FPN) est le seul agent négociateur accrédité représentant environ 20 000 membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), à l'échelle nationale et internationale. La FPN offre une représentation solide, équitable et progressive pour promouvoir et consolider les droits de ses membres. Nous nous engageons ainsi à négocier une rémunération et des ressources justes et respectueuses afin de maximiser la sécurité de tous nos membres et des collectivités qu'ils desservent. La FPN a été fondée en 2016 et a été accréditée par la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral en juillet 2019.

Services de police de la GRC au Nouveau-Brunswick

La GRC du Nouveau-Brunswick (GRC du N.-B.) est au service de la population de la province depuis 1932, année où elle a commencé à assumer le rôle de force policière provinciale. Nos 840 membres en poste dans la province sont déterminés à faire respecter les lois fédérales, provinciales et municipales, à lutter contre le crime organisé, ainsi qu'à assurer la sécurité publique, l'intégrité des frontières, la sécurité nationale et plus encoreⁱ.

La GRC du N.-B. dessert 97 % du territoire et 70 % de la population du Nouveau-Brunswick, et compte 41 détachements à l'échelle de la provinceⁱⁱ. Nos membres fournissent des services de police à 14 des 15 collectivités des Premières Nations de la provinceⁱⁱⁱ. En 2019, nos membres ont répondu à plus de 124 500 appels de service, y compris plus de 8 500 d'appels de vérifications du bien-être et d'appels liés à la *Loi sur la santé mentale*, ce qui représente une augmentation de plus de 7 % par rapport à 2018^{iv}. Les membres de première ligne de la GRC du N.-B. ont fait face à des défis nouveaux et imprévus qui ne cessent d'évoluer à mesure que leur mandat continue de croître et de dépasser le cadre des services de police communautaires. La pandémie de COVID-19 a exercé une pression accrue sur les membres dans l'exercice de leurs fonctions, soit d'assurer la sécurité du public et des membres eux-mêmes. Par ailleurs, on leur demande actuellement d'en faire plus avec moins.

Au cours des dernières années, la GRC du N.-B. a connu d'importantes compressions, y compris des gels de salaires, qui ont eu des répercussions sur la dotation, la formation, le bien-être des membres et d'autres ressources. Malgré ces circonstances difficiles, nos membres ont non seulement rempli leur engagement professionnel visant à assurer la sécurité de toute la population néo-brunswickoise, mais ont aussi veillé à entretenir des liens personnels, familiaux et sociaux profonds avec les collectivités qu'ils desservent. Les résultats des sondages d'opinion auprès des clients et des partenaires de la GRC de 2018-2019 indiquent que 98 % des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises se sentent plus en sécurité grâce à la GRC et que 87 % estiment que la GRC du N.-B. fait preuve de professionnalisme dans son travail^v.

Malgré l'insuffisance des ressources financières et humaines, la GRC du N.-B. persévère dans son processus de modernisation et sa découverte de nouveaux moyens, outils, ressources et méthodologies pour s'assurer que nos membres demeurent capables de s'adapter, de répondre

à la demande croissante et d'améliorer efficacement les services de police, et ce, tout en continuant d'assurer la sécurité de l'ensemble de la population néo-brunswickoise.

Recommandations de la FPN

1. Veiller à ce que la portée complète du contrat de la GRC soit utilisée

La GRC du N.-B. continue de croître et d'innover pour répondre à la demande croissante de services de police. Cependant, la demande a dépassé de loin l'augmentation du nombre de policiers et de ressources appropriées. Entre 2014 et 2018, la population du Nouveau-Brunswick a augmenté d'environ 1,6 %. Toutefois, le nombre de policiers pour 100 000 habitants a diminué de presque 6,5 %^{vi}, atteignant une moyenne de 160 agents pour 100 000 habitants pendant cette période, ce qui est inférieur à la moyenne nationale de 185 agents pour 100 000 habitants^{vii}. Il est devenu de plus en plus difficile de gérer et d'atténuer les pénuries de personnel et d'autres ressources tout en continuant d'offrir le niveau de service dont la population néo-brunswickoise a besoin et auquel elle s'attend.

Au cours de l'année 2018-2019, 70 policiers ont été embauchés dans la province. Cependant, pendant la même période, 72 policiers ont quitté les forces de l'ordre pour différentes raisons (retraite, congé annuel, congé parental, blessure subie au travail, congé pour cause de stress, etc.^{viii}). Ces chiffres démontrent que nos membres sont plus que jamais appelés à en faire plus avec moins de ressources. On demande souvent aux membres de la GRC du N.-B. de couvrir de vastes régions géographiques avec peu ou pas de renforts, ce qui met en péril non seulement leur sécurité, mais aussi celle du public.

On observe des taux de postes vacants de 40 % dans certains détachements de la province en raison de la stagnation des budgets, du manque de croissance des ressources et de l'attrition, ce qui signifie que seulement 60 % de leurs effectifs sont disponibles pour travailler. Par exemple, le détachement de Codiac, l'un des plus importants de la province, avait une capacité de déploiement de 75 % en 2019. Par conséquent, le chef de police de la GRC de Codiac, ayant reconnu le besoin d'agents supplémentaires, a élaboré un plan pluriannuel qui a permis d'embaucher quatre agents en 2020, d'approuver le budget pour que quatre agents soient engagés en 2021 et de prévoir l'embauche de cinq autres en 2022^{ix}. La demande de services de police dans la province continue d'augmenter, mais le nombre de policiers est constamment recalculé pour atteindre les niveaux d'embauche minimaux. Il manque de personnel pour effectuer les quarts de travail, les préoccupations quant à la sécurité du public et des membres ne cessent de croître, et l'embauche de nouveaux agents est une partie – nécessaire – de la solution.

Les salaires des membres de la GRC ont été gelés au cours des quatre dernières années et sont bas en comparaison de ceux de leurs homologues des services de police municipaux, ce qui aggrave les problèmes de recrutement et de maintien en poste.

De plus, la pandémie de COVID-19 n'a fait qu'aggraver les problèmes de dotation. Plus tôt l'an dernier, l'École de la GRC (Division Dépôt) a fermé ses portes en raison de la pandémie et a depuis repris la formation des cadets, mais à un taux très inférieur. Avant la pandémie, la Division Dépôt ciblait environ 1 200 nouvelles recrues en 2020, et elle n'a été en mesure d'en recruter que 600 environ. La formation limitée des recrues à la Division Dépôt s'est poursuivie jusqu'en 2021 à mesure que la pandémie se poursuivait, mais l'arriéré des nouveaux cadets se fera sentir pendant des années. Sans les ressources nécessaires pour embaucher plus d'agents et fournir l'équipement et les services appropriés, les membres de la GRC sont susceptibles d'être surchargés de travail, stressés et exténués, menant ainsi à des problèmes d'épuisement professionnel et de sécurité qui auront d'autres répercussions sur les ressources disponibles.

Le gouvernement provincial doit tenir compte de tous les facteurs internes et externes au sein des services de police afin de s'assurer que la GRC du N.-B. dispose des ressources dont elle a besoin pour répondre à toutes les augmentations quant à la demande policière. La FPN encourage fortement le gouvernement à examiner tous les éléments de l'Entente sur les services de police provinciaux actuelle pour s'assurer qu'elle est pleinement respectée. Il faut absolument que le gouvernement du Nouveau-Brunswick comble ces lacunes et augmente les ressources de la GRC pour répondre à la demande actuelle et à venir.

Nous recommandons ce qui suit :

- I. Accroître le financement et le nombre de programmes pour répondre aux niveaux de dotation actuels et futurs de la GRC au Nouveau-Brunswick.
- II. Veiller à ce que le gouvernement fédéral accorde la priorité aux niveaux de formation des cadets à la Division Dépôt en augmentant le financement de façon à accroître la capacité de formation afin de réduire l'arriéré.
- III. S'assurer que tous les ordres de gouvernement ont planifié en conséquence en ce qui concerne les répercussions financières de la rémunération concurrentielle de la GRC, y compris celles découlant d'une nouvelle convention collective.

2. Accroître le financement des équipes policières et d'intervention en cas de crise liée à la santé mentale

Les membres de la GRC du N.-B. sont de plus en plus appelés à combler les lacunes découlant d'une diminution importante du financement des services sociaux et de santé mentale. La population néo-brunswickoise et nos membres veulent davantage de financement pour les services de première ligne qui contribuent à atténuer les pressions exercées sur les Canadiens et Canadiennes vulnérables et, par extension, la police.

Entre le 17 et le 22 juin, Pollara Strategic Insights a mené un sondage pour la FPN auprès de plus de 2 000 Canadiens et Canadiennes, qui montre que 82 % de la population canadienne est d'avis qu'un financement adéquat des services sociaux aiderait grandement à réduire les milliers d'interactions potentiellement dangereuses entre la police et les citoyens chaque jour.

En 2010, la GRC du N.-B. a reçu 3 298 appels de service liés à la *Loi sur la santé mentale*. En 2019, ce nombre a augmenté de près de 88 %, avec 6 175 incidents^x. Les appels de la police pour répondre à une personne en crise ne sont pas toujours des appels de routine et leur complexité peut varier. Les équipes d'intervention d'urgence ont fait leurs preuves dans de nombreuses provinces. La GRC travaille déjà en étroite collaboration avec les professionnels de la santé mentale, y compris les services mobiles d'intervention d'urgence gérés par les autorités de santé de Vitalité et Horizon, qui se trouvent dans plusieurs collectivités du Nouveau-Brunswick^{xi}.

Toutefois, le succès et l'expansion continus de ces programmes reposent sur l'augmentation du soutien et du financement des gouvernements provinciaux et municipaux, car les appels liés à la santé mentale continuent d'augmenter d'une année à l'autre.

Nous exhortons le gouvernement du Nouveau-Brunswick à poursuivre ses investissements et à élargir les équipes d'intervention d'urgence, ainsi que leurs partenariats avec la GRC du N.-B. et d'autres partenaires du secteur de la santé.

Nous recommandons ce qui suit :

- I. Investir dans d'autres équipes d'intervention d'urgence, qui permettront aux membres de la GRC de collaborer avec des partenaires des collectivités, y compris des fournisseurs de soins de santé mentale et des travailleurs sociaux.

ⁱ Au sujet de la GRC au Nouveau-Brunswick [en ligne] – contenu accessible à l'adresse : <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/nb/au-sujet-de-la-grc-au-nouveau-brunswick>

ⁱⁱ 2019. Rapport annuel, GRC du N.-B., page 6 [en ligne] – contenu accessible à l'adresse : <https://www.rcmp-grc.gc.ca/wam/media/4845/original/439f6ae1d0feb3ead42c5d8b25ac267a.pdf>

ⁱⁱⁱ La GRC au N.-B. en bref [en ligne] – contenu accessible à l'adresse :

<https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/nb/au-sujet-grc-au-n-b>

^{iv} Rapports d'incidents de la GRC [en ligne] – contenu accessible à l'adresse : <https://www.rcmp-grc.gc.ca/transparenc/police-info-policieres/calls-appels/occurrence-incident-fra.htm>

^v 2018-2019. Résultats des sondages auprès des clients et des partenaires [en ligne] – contenu accessible à l'adresse : <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/nb/resultats-des-sondages-2018-2019-dopinion-aupres-des-clients-et-des-partenaires>

^{vi} 2014. Ressources policières au Canada [en ligne] – contenu accessible à l'adresse :

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/150330/dq150330b-fra.pdf?st=G6H1E28G>

^{vii} 2018. Policiers selon l'échelon du service de police et selon la province ou le territoire [en ligne] – contenu accessible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00015/tbl/tbl04-fra.htm>

^{viii} 2019. Ressources policières au Canada [en ligne] – contenu accessible à l'adresse :

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2020001/article/00015-fra.pdf?st=be996BUT> page 29

^{ix} CBC, 2020. Un membre des autorités policières régionales de Codiac affirme qu'il faut plus de policiers [en ligne] (article disponible en anglais seulement) – contenu accessible à l'adresse : <https://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/codiac-police-more-officers-1.5421685>

^x 2020. Rapports d'incidents de la GRC [en ligne] – contenu accessible à l'adresse : <https://www.rcmp-grc.gc.ca/transparenc/police-info-policieres/calls-appels/occurrence-incident-fra.htm>

^{xi} 2019. Rapport annuel, GRC du N.-B. [en ligne] – contenu accessible à l'adresse : <https://www.rcmp-grc.gc.ca/wam/media/4845/original/439f6ae1d0feb3ead42c5d8b25ac267a.pdf>